



**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Communiqué

Pour publication immédiate



La députée, Mme Stéphanie Vallée, dévoile le mur d'escalade.

ACADÉMIE SACRÉ-COEUR

Inauguration d'un mur d'escalade

MANIWAKI, LE 16 JANVIER 2009- Un mur d'escalade a été inauguré au gymnase de l'académie Sacré-Cœur, de Maniwaki, lors d'une conférence de presse tenue le vendredi 16 janvier 2009.

«Ce mur d'escalade est le fruit d'un projet qui remonte déjà à une demi-douzaine d'années. Je visitais alors une école primaire de Gatineau où se trouvait un mur de ce genre. Cela m'a donné une idée qui a germé lentement au cours des années suivantes. Il y

a deux ans, j'ai décidé d'aller de l'avant et j'ai commencé à faire des démarches», de dire l'instigateur du projet, l'enseignant d'éducation physique Philippe Carle.

«Il a d'abord fallu s'occuper du financement d'un tel projet, évalué à 4 100 \$. La députée Mme Stéphanie Vallée a accepté de contribuer un montant de 1 000 \$ et elle a fait des approches auprès de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, pour obtenir un autre 1 000 \$. Le reste des fonds provenait de diverses sources. Une somme de 600 \$ a été tirée de mon budget annuel d'achat d'équipements et s'y est ajouté un montant de 1 500 \$, déboursé par Québec en forme en frais de location de matériel», de poursuivre M. Carle.

«Avec l'aide d'Étienne Soutière, de Québec en forme, j'ai fait des recherches dans des catalogues et des sites Internet pour trouver des fournisseurs. Mon choix s'est arrêté sur un modèle de la compagnie Sports-Inter. Composé de seize panneaux et comportant près de 120 prises, le mur retenu mesure 9 pieds de haut et 36 pieds de large. Il a été mis en place en décembre dernier, par les ouvriers de la commission scolaire, Gérard Morin et Mario Riel», de dire M. Carle.

Ce mur permettra de diversifier l'offre d'activités en éducation physique. Les élèves des cours d'éducation physique auront donc la possibilité d'utiliser cet outil pour développer leurs talents en ascension de paroi. Le mur pourra aussi être utilisé dans le cadre d'activités en psychomotricité.

«Ce mur, le seul mur d'escalade, à ma connaissance, de toutes les écoles primaires de la commission scolaire, sera aussi disponible aux élèves des autres écoles. Les enseignants d'éducation physique n'auront qu'à me contacter pour discuter des modalités», de préciser M. Carle.

-30-

Source : M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca